

RAPPORT DE JURY

Jury : Marc PELLETIER (IGEN, président), Evelyne DELHOMME (IA-IPR académies de Nancy-Metz et de Strasbourg, vice-présidente), Selvame CALVIAC (académie de Poitiers), Maxime GASSER (académie de Strasbourg), Marjolaine PY (académie de Besançon), Sarah TENANI-VAILLANT (académie d'Orléans-Tours), Aurélie VIALLE (académie de Versailles).

1. Palmarès de la session 2018

Le jury félicite l'ensemble des candidats à l'épreuve de sciences économiques et sociales du Concours général des lycées. Cette année deux prix, quatre accessits et quatre mentions ont été attribués.

2. L'épreuve de sciences économiques et sociale du concours général des lycées

Définition de l'épreuve

Cette épreuve concerne les élèves de terminale ES et repose sur les programmes de sciences économiques et sociales de cette classe. Elle consiste en une dissertation sans document. La durée de l'épreuve est de six heures.

Spécificités de l'épreuve

Comme le rappelait les précédents rapports du concours, l'épreuve du concours général a, par rapport à la dissertation du baccalauréat, trois spécificités :

- le candidat ne dispose pas de documents pour guider sa réflexion. Un effort particulier de mémorisation des connaissances acquises tout au long du cycle terminal dans le cadre de l'enseignement des sciences économiques et sociales est donc nécessaire ;
- la durée de l'épreuve, six heures contre quatre heures au baccalauréat, donne la possibilité au candidat d'approfondir sa réflexion ;
- les sujets prennent appui sur le programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de la classe de terminale, mais leur libellé peut se démarquer des intitulés du programme et leur formulation est susceptible de se distinguer de celles retenues pour les épreuves du baccalauréat.

Les attendus de l'épreuve

En lien avec les objectifs de l'épreuve de dissertation de sciences économiques et sociales du baccalauréat, il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et sociologique spécifique et approprié au sujet, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Le jury a eu le plaisir de lire d'excellentes copies qui témoignaient, pour des élèves de terminale, de connaissances précises en sciences économiques et sociales, de qualités d'analyse et d'expression écrite remarquables et de solides éléments de culture générale.

Pour aider les futurs candidats, le jury tient à rappeler quelques règles fondamentales de la dissertation. L'introduction est une étape décisive au cours de laquelle : les termes du sujet sont questionnés et définis, la problématique est progressivement construite et le plan (induit par la problématique retenue) est annoncé. L'introduction est donc l'expression de la qualité d'analyse du sujet qui conditionne celle de l'argumentation. La structuration et la logique démonstrative de l'argumentation sont également des critères d'évaluation importants. Le plan annoncé doit être respecté et la conclusion doit permettre d'apporter une réponse précise à la problématique choisie. Enfin, le jury recommande aux candidats de soigner la mise en forme : lisibilité de l'écriture, orthographe correcte et expression écrite soignée sont des attendus.

3. Le sujet de la session 2018 : « La mondialisation est-elle coupable ? »

Le sujet pouvant induire plusieurs problématiques, le jury ne s'est appuyé sur aucun corrigé pré-établi ou plan-type mais a cherché à valoriser les efforts de problématisation, la qualité des raisonnements qui permettent d'articuler apports conceptuels, faits historiques et données empiriques.

Positionnement du sujet dans le programme

Le sujet prenait principalement appui sur la partie du programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales intitulée « quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? » qui invite :

- à s'interroger sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation ;
- à analyser les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs ;
- à analyser les choix de localisation des firmes multinationales et leurs stratégies d'internationalisation ;
- et, à étudier les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.

Ces trois axes de réflexion devaient constituer le cœur de la réflexion des candidats, mais ils pouvaient également mobiliser avec profit les connaissances acquises dans les autres thèmes du programme (sociologie, économie et regards croisés), notamment : comment analyser la structure sociale ? Quelle place de l'Union européenne dans l'économie globale ? La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? Quelles politiques pour l'emploi ?

Éléments d'analyse du sujet et de problématisation

L'actualité du questionnement suggéré par le sujet était un moyen d'initier la réflexion et, au-delà de certains discours politiques et médiatiques, de développer une réflexion – solidement étayée par des apports théoriques et données historiques et empiriques relevant des sciences économiques et sociales – présentant les termes des débats autour des effets de la mondialisation. Il convenait dès l'introduction de s'interroger sur les termes du sujet et de les définir. La mondialisation recouvre de multiples processus (développement des échanges, internationalisation de la production, globalisation financière, mouvement d'uniformisation culturelle, etc.) qui contribuent selon des

modalités et à des rythmes différents à la création d'un vaste marché économique mondial et à une remise en cause du rôle économique, politique, social et culturel des espaces nationaux.

Trois axes de réflexion principaux pouvaient être envisagés :

- (1) En tant que processus d'accélération des échanges internationaux et moyen d'une meilleure allocation des ressources, la mondialisation est, selon les analyses économiques standard, source de croissance et de développement.
- (2) Mais elle est aussi à l'origine d'un renforcement de la concurrence internationale, d'une réorganisation spatiale et d'une intensification des activités productives qui ne sont pas sans effets négatifs en termes d'emploi, d'évolution des inégalités et de développement durable.
- (3) En tant que processus de dénationalisation des espaces économiques, sociaux, politiques et culturels et dynamique d'accentuation des interdépendances entre les États, la mondialisation contribue à remettre en cause les modes de régulation traditionnels (le plus souvent étatiques). S'interroger sur les « gagnants » et les « perdants » de la mondialisation conduit aussi à se questionner sur les nouvelles formes de régulation et les modalités de gouvernance mondiale susceptibles d'en atténuer les effets les plus négatifs.

Marc PELLETIER
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury